



FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME
COMITE DEPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME DE L'ESSONNE

Place Raymond Gombault 91540 ORMOY
Tél : 01 64 57 11 81 – E-mail : departement91-secretaire@ffvelo.fr
Site : <https://essonne.ffvelo.fr>

Le bureau est ouvert les Lundi et vendredi de 9 h à 12 h et mardi et jeudi de 14 h à 19 h 30

Ormoys, le 2 Novembre 2021

**Compte-rendu de la réunion des clubs le 12 octobre 2021 à
La salle des Fêtes d'Ormoys**

Ordre du jour :

- 1/ Dossier A.N.S
- 2/ Déclarations des randonnées
- 3/ Jeunes : critérium départemental 2022
- 4/ Formations
- 5/ Féminines, projets de cyclo-découvertes
- 6/ Point tourisme
- 7/ Bases VTT
- 8/ Informations fédérales

Comité directeur :

Présents : Marc Delvallet, Joëlle Divol, Josette Fernand, Jean-Luc Lécuyer, Henriette Dérubé, Michel Le Rouzic, Roland Lucquiaud, Patrick Perello, Christian Proponet.

Absents excusés : Cécil Delmotte, Clément Laffargue, Michel Léonard, Philippe Marie, Patrick Tourette.

24 clubs présents, 5 excusés.

Le Président Perello ouvre la séance à 20h30.

Remarque préliminaire : la subvention accordée aux clubs franciliens par le Conseil Régional Ile-de-France sera versée intégralement fin octobre début novembre 2021 directement sur le compte bancaire des clubs par le CoReg. La somme attribuée sera celle qui découle du questionnaire transmis en amont aux clubs. Le président déplore que seulement la moitié des clubs essonnais aient répondu à ce questionnaire.

I - Dossier Agence Nationale du Sport (ANS)

Sa mission est d'instruire et de sélectionner des projets associatifs confiés à la Fédération.
L'objectif en 2024 est de réserver au moins 50% de l'enveloppe attribuée à la Fédération aux clubs qui devront demander une subvention en présentant des projets.

En 2021, 170,7M€ (+40,95 M€ / +32 % par rapport à 2020) de crédits territoriaux ont été consacrés au financement des actions menées par les structures déconcentrées et associations affiliées des fédérations sportives agréées par le ministère des sports dans le cadre des projets sportifs fédéraux (PSF).

Demande de subvention ANS par un club :

- Créer un compte ASSO
- Avoir un projet recevable (la pratique féminine, la pratique des personnes en situation de handicap, la pratique des jeunes etc.) lequel doit être en accord avec le projet fédéral.

II- Déclaration des randonnées

Aucune autorisation n'a été donnée au cours du premier semestre 2021. Seules deux randonnées ont pu être organisées à partir du 15 juin avec une participation très basse malgré des conditions climatiques favorables.

- 1- Préfecture : Depuis le 1er août 2021, les demandes de manifestation sportive du type randonnée cyclotouriste, **doivent obligatoirement être déclarées de façon dématérialisée sur le site Demarches-Simplifiees.fr** accessible via le site de la Préfecture de l'Essonne rubrique « Mes démarches administratives » choix : « Manifestations sportives /randonnées ». <https://www.demarches-simplifiees.fr/> Les demandes reçues par courriel ou par courrier ne seront plus acceptées à compter du 1er novembre 2021 et seront systématiquement retournées à l'expéditeur.
- 2- Site fédéral : Merci désormais de saisir les randonnées sur le site fédéral tout de suite après la réunion du calendrier en juin et en respectant les délais.
- 3- **Changement de délai pour la déclaration à l'ONF : 90 jours avant la date de la randonnée VTT.**

III- Jeunes

CRITERIUM 2021 BONDOUFLE = annulé car non-autorisation préfectorale liée au Covid-19
Tout était prêt sous ancien règlement, mais un nouveau règlement entrera en vigueur en 2022.

Différences entre ancien et nouveau règlement :

- Réserve au 8-17 ans au lieu de 8-18 ans
- Disparition de la Reproduction cartographique
- Apparition de la Course d'orientation (1 à 3 balises / rayon 1km autour du site départ)
- Modification du Barème (800 pts ou lieu de 1000) et attribution des points

CRITERIUM 2022 = dimanche 20 mars à Bondoufle

- Exceptionnellement Philippe Marie organisera le critérium 2022 (nouveau règlement = épreuves Mécanique, Pilotage/maniabilité, connaissances générales, Observation, Reconnaissance et Orientation)
- Profiter de cet événement pour :
 - Motiver un volontaire pour l'accompagner dans le déroulement administratif
 - **assurer la relève pour les années suivantes**

ECOLE FRANCAISE DE VELO

CR ACTIVITES + DEMANDE AGREMENT + CHALLENGE EFV

Nouvelle mouture :

1 seul questionnaire (formulaire en ligne) à renseigner

- Avant le 1er novembre = Challenge EFV
- Avant le 1er décembre = CR Activités 2021 + demande renouvellement agrément

1 subvention fédérale dépend de votre réponse à ce questionnaire.

Le lien :

<https://forms.office.com/r/e5YbQy5sCZ>

LICENCE 2022 Jeunes (-18ans)

- Jeunes en EFV = reste à 12 euros
- Jeune hors EFV = passe à 34 euros

IV- Formations

FORMATIONS PLANIFIEES PAR LE CODEP 91 CYCLO

* Animateur club : 23 et 24 octobre 2021 à la MDCS Mennecy

12 inscrits

animée par M. Le Rouzic + R. Lucquiaud

coût : 50 € couvrant les frais des 2 repas + frais formation

* Initiation mécanique : 6 novembre 2021 à Bondoufle

animée par M. Le Rouzic + R. Lucquiaud

3 inscrits + 7 intéressés en attente

coût : 25 € (1 repas + frais formation)

* Finalisation de la Formation Initiateur 2020

13 novembre à Linas

animée par M. Le Rouzic + EFV Linas

FORMATIONS PROPOSEES PAR LE COREG d'ici fin 2021

- Orientation 4 Décembre Ivry-sur-Seine

- GPS / Orientation 5 décembre Ivry-sur-Seine

- Initiateur 31 octobre Sucy-en-Brie

Renouvellement 21 novembre Chevreuse

- Pilotage VTT 20+21 novembre Buthiers

(après la réunion cette information a été transmise aux 3 demandeurs de 2021)

- Dirigeant 13 octobre Siège Fédéral

Comment s'inscrire à une formation pour la fin 2021 ?

Se connecter dans son espace licencié (avec son identifiant et mot de passe reçus avec la licence fédérale : N° licence + code reçu par mail)).

⇒ Je m'inscris à une formation

⇒ Je dois attendre la validation (comme je ne suis pas prioritaire par rapport aux besoins exprimés en mai 2021)

Point sur les présidents de club ayant suivi la formation « dirigeants »

Une statistique à partir des enregistrements dans la base fédérale FFVELO montre que seulement la moitié des présidents de clubs essonniers (pour un total de 58 clubs) ont déjà suivi cette formation. L'environnement juridique évolue et les présidents de club doivent être sensibilisés à leurs rôles et responsabilités dans leurs clubs.

Expression des besoins de formation pour 2022

Au cours du mois de novembre, un mailing sera adressé à tous les clubs essonniers pour demander leurs expressions de besoins en formation pour 2022.

Pour 2022, la priorité sera de nouveau mise sur les formations DIRIGEANTS et sur les formations ANIMATEURS CLUB pour accueillir, former et encadrer des nouveaux adhérents et des jeunes.

V- Féminines

Bilan Toulouse

- 12 Cyclistes Femmes – 7 jours à vélo – 750 km – 5500 m dénivelé positif
- Accompagnement par 4 messieurs

Cyclo-découvertes : difficiles à organiser au niveau du CoDep, il est préférable de les organiser au niveau d'un club.

Projets pour 2022 :

- organisation d'une randonnée sur 2 jours « Toutes à Gif-sur-Yvette »
- impulser des cyclo-découvertes dans chaque club
- présentation par Joëlle des « cyclo balades » qu'elle organise à Brunoy avec des résultats très positifs
- préparer « Toutes et tous à vélo à Paris » en 2024

VI- Point Tourisme

1- Cyclo-découverte Vivons Vélo

- Organisation le 9/10 à Dourdan – découverte de la forêt de l'OUYE

Visite de la chapelle de l'Abbaye – 10 personnes

2- Mois des Sports de Nature en Essonne

- Organisation par le Conseil Départemental – CoDep91 partenaire.
- 1ère journée le 2/10 – organisation d'une cyclo-découverte en forêt des Grands Avaux. 1 seul participant – mauvaise communication ?
- 2ème journée le 16/10 – Etampes – Ile-de-Loisirs – Organisation d'une cyclo-découverte 20 km VTC-Gravel

3- Relation avec les Communautés de Communes

- Participation aux groupes de travail plan vélo avec la CC2V
- Contact avec la CCVE pour développement Plan Vélo

VII- Bases VTT

Point avancement Bases VTT :

1- SENART :

- discussion démarrée en 2018...
- 5 circuits identifiés par l'AC Sénart et à revoir (pas de tracé dans GPS)
- réunion en novembre pour régler le problème de balisage, signataires de la convention, modalités, etc...)
- inauguration souhaitée par VYVS en juin 2022...

2- DOURDAN :

- dossier bien avancé (demande faite à la Fédération qui a validé)
- circuits validés, en attente accord ONF
- interlocuteurs motivés, balisage prévu fin 2021

3- MILLY-la-FORET :

- de bons contacts, à valider par une rencontre avec les élus
- balisage en 2022 possible

4- ETAMPES :

- projet acté par Office du tourisme et la base de loisirs
- Devis transmis
- notre projet s'inscrit dans le contexte JO 2024 avec projet FFC
- finalisation en 2023

5- TOUR DE L'ESSONNE VTT :

- idée de dessiner, en parallèle des bases VTT, un tour de l'Essonne
- aval du CD 91
- 1ère ébauche du Tour en 2022 → à présenter à nouveau au CD 91

VIII- Informations fédérales

* Site Internet des clubs : Pas de règles pour l'instant

* Communauté Agglo CPS : consultation des associations réunion le 20 octobre à 16H

* Relations avec ONF :

- existe une convention de 2012 + courrier de janvier 2021 rappelant la gratuité
- réunion nationale entre FFVélo & ONF à organiser
- courrier aux clubs en préparation

* Verte Tout Terrain en 2023 :

- la Fédération invite les clubs à candidater au label « Verte Tout Terrain » → avantages : promotion de la manifestation
- en 2021 : Randonnée des Granges-Le-Roi labellisée

* Ternélia rayé des prestataires à ce jour

* randonnées inter-clubs : Christian Proponet précise que la fédération autorise le groupement de plusieurs clubs pour la même action

* La prochaine réunion sera l'Assemblée Générale. Elle aura lieu le samedi 29 janvier 2022 à Gif-sur-Yvette

Fin de la séance à 22h30

La secrétaire adjointe

Josette Fernand

Le président

Patrick Perello